



Nerz Evit Ober

LE HAMEAU DE PONT PRENN A GUIMAËC



Un environnement paysager d'exception

- ▶ Un cadre naturel de grande qualité : les talus boisés existants sont préservés, de nouveaux talus sont créés, la zone humide est aménagée, le bord du ruisseau devient lieu de promenade et les bassins de rétention deviennent équipements d'agrément.
- ▶ A l'intérieur du site, des clôtures constituées de haies végétales participent à renforcer le caractère naturel du lieu.
- ▶ L'éclairage public est réduit à un simple balisage, pour guider les piétons sans compromettre la paisibilité des lieux.
- ▶ Des voiries en terre-pierre et étroites permettent pour mieux intégrer le site dans son environnement rural et limiter la vitesse des voitures.



Un lieu de vie et de rencontres, où le piéton est en sécurité

- ▶ Le paysage bocager préservé, la création de noues, les cheminements terre-pierres comme dans les villages, la proximité des équipements de loisirs (terrain de foot, de tennis, aire de jeux), la mise en valeur des sentiers, l'aménagement des bassins de rétention (en en faisant des éléments d'attraction), la présence limitrophe des jardins locatifs, les cheminements piétons (sécurisés pour les enfants et les personnes âgées) entre le hameau et le bourg, font de ce quartier de Pont Prenn un lieu agréable à vivre et un but de promenade pour les autres Guimaëcois.



Une volonté d'aider les acquéreurs à mieux préserver l'environnement

- ▶ Accompagnement systématique des acquéreurs par l'agence locale de l'énergie Héol, sur les moyens à mettre en œuvre pour limiter les consommations d'énergie, d'eau et sur les écomatériaux (préservation de la santé des habitants et de l'environnement). Une étude infrarouge est également prévue le premier hiver par l'agence pour informer sur le niveau d'isolation de la maison.
- ▶ Un règlement qui incite à rechercher des solutions pour limiter les consommations d'énergie et d'eau, utiliser des énergies renouvelables et des écomatériaux, préserver la biodiversité et laisser l'eau s'infiltrer.





Nerz Evit Ober

LE HAMEAU DE PONT PRENN

Chiffres clés

- ▶ 14 lots de 520 à 798 m² (moyenne de 623 m²)
 - ▶ Prix de vente : 36,50 €/m² TTC

La démarche projet

- ▶ Le projet a été initié par l'équipe municipale antérieure. La nouvelle équipe a renforcé l'aspect durable du projet, en diminuant notamment la taille des lots (préservation des espaces naturels et agricoles) et en proposant une voirie en terre-pierres (laisse l'eau s'infiltrer).
- ▶ Les élus se sont fait accompagnés et conseillés par HEOL, l'agence locale de l'énergie, et ont profité des retours d'expérience du réseau BRUDED. La maîtrise d'œuvre a été assurée par A&T Ouest, géomètres qui a pu mettre en œuvre le cahier des charges fixé par les élus.
- ▶ Un projet soutenu par la Région Bretagne (Eco-FAUR)

Guimaëc, une commune engagée

Guimaëc est une commune rurale de 920 habitants, située à 16 km de Morlaix dans le Trégor finistérien, qui compte 8 km d'une splendide côte rocheuse, couverte de bruyères ou de petits champs qui surplombent les vagues. Un littoral soigneusement préservé, tant par la volonté municipale que par une nature abrupte, qui n'offre que peu d'accès aux plages. Guimaëc, commune de bord de mer, est pourtant rurale avant tout. De longue date la commune a mis en œuvre une autre conception du développement, tranquillement à contre-courant, qui a placé l'humain, le modéré, le durable, au cœur de ses préoccupations.

Ainsi, l'éco-hameau de Pont Prenn s'inscrit dans la démarche globale de développement durable de la commune, qui se traduit notamment par :

- ▶ La suppression des pesticides pour l'entretien des espaces verts (démarche récompensée par la Région Bretagne), avec l'utilisation entre autres de deux tondeuses écologiques ! (vaches des Highlands)
- ▶ L'aménagement du presbytère en mairie en éco-construction
- ▶ La réduction des consommations d'énergie dans les bâtiments publics
- ▶ Le quartier du Penker qui a déjà intégré des critères de développement durable (orientation bioclimatique, récupération de l'eau, balisage)
- ▶ Des actions régulières de sensibilisation de la population au DD
- ▶ Le soutien à la langue Bretonne, avec l'adhésion à la charte « Ya d'ar Brezhoneg »
- ▶ L'accès à la culture pour tous
- ▶ La réhabilitation de sentiers piétons par un chantier d'insertion
- ▶ L'engagement à ne pas acheter de bois tropicaux (adhésion à Peuples solidaires)
- ▶ L'introduction du bio à la cantine
- ▶ La labellisation de la commune comme « Refuge pour les chauves-souris »

